

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	24244
Nom:	OdorGo Crystal Counteractant Cherry T1023
Utilisation recommandée.	Professional Deodorizer
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	ServiceMaster Clean 1 Glenlake Parkway NE Suite 1400 Atlanta, GA 30328 Phone: 800-756-5656 ServiceMaster of Canada Limited 8-60 Bristol Road East Suite #512 Mississauga, ON L4Z 3K8 Phone: 800-756-5656
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Eye Irritation, category 2A

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Danger

Toxicité Aiguë Inconnue

< 0.1% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de Prudence - Stockage

Garder sous clef.

Conseils de Prudence - Disposition

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Information additionnelle

Aucune information.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
Bentonite	1302-78-9	30-60	
Silice	7631-86-9	7-13	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	3-7	
Aluminium (trioxyde de di-)	1344-28-1	3-7	
Fer (trioxyde de di-)	1309-37-1	1-5	
Benzaldéhyde	100-52-7	1-5	
Silice cristalline	14808-60-7	1-5	
Oxyde de calcium	1305-78-8	1-5	
Acétate de pentyle	628-63-7	0.5-1.5	
Potassium oxide	12136-45-7	0.1-1.0	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	0.1-1.0	
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Essayer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.
Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

No information available.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Méthodes de confinement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conseils relatifs à la manipulation sans danger.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

8. Exposure Controls/Personal Protection

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Aluminium (trioxyde de di-)	N.E.	N.E.	15 mg/m ³	N.E.
Fer (trioxyde de di-)	5 mg/m ³	N.E.	10 mg/m ³	N.E.
Silice cristalline	0.025 mg/m ³	N.E.	50 µg/m ³	N.E.
Oxyde de calcium	2 mg/m ³	N.E.	5 mg/m ³	N.E.
Acétate de pentyle	50 ppm	100 ppm	100 ppm	N.E.
Titane (dioxyde de)	10 mg/m ³	N.E.	15 mg/m ³	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.

Protection des yeux/du visage.

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat Physique	Poudre
Caractéristiques	Crystalline
Couleur	Black and beige
Odeur:	Cherry
Seuil de l'odeur	Aucune information.
pH	Non applicable
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Aucune information.
Point d'éclair., °C (°F)	38 (100.40)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	Aucune information.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives.	Aucune information.
Pression de vapeur.	Aucune information.
Densité de vapeur.	Aucune information.
Densité. (g/cm ³)	Non applicable
Hydrosolubilité.	Aucune information.
Coefficient de partage.	Aucune information.
Température d'auto-inflammabilité., °C	Aucune information.
Température de décomposition.	Aucune information.
Viscosité, cinématique.	Aucune information.

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	8%
Density, lb/gal	Aucune information.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Aucun(e) connu(e).

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Aucun(e) connu(e).

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques.****Toxicité aiguë.****Préparation**

LD50 Oral 3,121.00 mg/kg	LD50 Dermal 9,232.00 mg/kg	LC50 Inhalation (Vapor) 2,233.02 mg/l
------------------------------------	--------------------------------------	---

Informations sur les composants.

No. CAS	Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	LC50 Inhalation
1302-78-9	Bentonite	N.I.	0	20 (Vapor)
7631-86-9	Silice	7900 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.
1344-28-1	Aluminium (trioxyde de di-)	>5000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
100-52-7	Benzaldéhyde	1292 mg/kg Rat	>1250 mg/kg Rabbit	N.I.
1305-78-8	Oxyde de calcium	500 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
628-63-7	Acétate de pentyle	6500 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	>6000 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Aucune information.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Aucune information.

Ingestion.

Aucune information.

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Aucune information.

Cancérogénicité.

Aucune information.

No. CAS	Nom chimique	IARC	NTP	OSHA
7631-86-9	Silice	IARC Group 3	-	-
1309-37-1	Fer (trioxyde de di-)	IARC Group 3	-	-
14808-60-7	Silice cristalline	IARC Group 1	NTP Known Human Carcinogen	-
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	IARC Group 2B	-	-

Toxicité pour la reproduction.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Aucune information.

Danger par aspiration.

Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Aucune information.

12. Informations écologiques

Toxicité.

9.00% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Bentonite 1302-78-9	-	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 19000 mg/L	-
Silice 7631-86-9	EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 440 mg/L	LC50 96 h Brachydanio rerio 5000 mg/L	EC50 48 h Ceriodaphnia dubia 7600 mg/L
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	-	LC50 96 h Pimephales promelas 45 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 2.2 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 2.4 mg/L	-
Fer (trioxyde de di-) 1309-37-1	-	LC50 96 h Danio rerio 100000 mg/L	-
Benzaldéhyde 100-52-7	-	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 10.6 - 11.8 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 12.69 mg/ L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.8 - 1.44 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 6.8 - 8.53 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 7.5 mg/L	-
Oxyde de calcium 1305-78-8	-	LC50 96 h Cyprinus carpio 1070 mg/L	-
Acétate de pentyle 628-63-7	-	LC50 96 h Lepomis macrochirus 650 mg/L	-
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9	-	LC50 96 h Pimephales promelas 2200 mg/L	-

Persistance et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS	Nom chimique	log POW
100-52-7	Benzaldéhyde	1.48

Mobilité dans le sol.

Aucune information.

Autres effets néfastes.

Aucune information.

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Aucune information.

DOT

Groupe d'emballage: III

IMDG

Aucune information.

IATA

Aucune information.

15. Informations réglementaires

Règlements internationaux :

TSCA	-
DSL	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECI	-
PICCS	-
AICS	-
NZIoC	-

TCSI

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.
DSL	b DSL b0 - Liste canadienne des substances domestiques.
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes.
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques.
AICS	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Aucune information.

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT D2A

16. Autres informations

Date de Révision: 6/23/2021 Remplace: New SDS

MOTIF DE LA RÉVISION: Aucune information.

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	3	Inflammabilité:	0	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	X
--------	---	-----------------	---	------------------	---	--------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	3	Inflammabilité:	0	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	-
--------	---	-----------------	---	--------------	---	-----------------------	---

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.